

54 heures/semaine
12 heures/jour

LES SALARIES DU BATIMENT DISENT NON!

CONTRE les revendications patronales:

- **Augmentation du temps de travail**
- **Flexibilité sans contrôle**
- **Détérioration des conditions de travail et de la qualité de vie**

POUR les revendications salariales:

- **Revalorisation des salaires**
- **Meilleures conditions de travail et des emplois de qualité**
- **Des négociations sérieuses et constructives avec le patronat**

Contre toute augmentation du temps de travail

Le patronat revendique une augmentation du temps de travail allant jusqu'à **54 heures par semaine et 12 heures par jour**. Dans ce système, les **six jours de travail par semaines deviendraient obligatoires** et ne permettraient pas un temps de repos suffisant. Les salariés n'auraient plus de vie de famille décente et n'auraient plus de vie privée.

Contre une flexibilité «à la façon patronale»

Le patronat revendique de nouvelles formes de **flexibilité** pour accompagner l'augmentation du temps de travail. Les salariés ne constituent pas une réserve dans laquelle les employeurs peuvent puiser à leur gré. Une discussion sur l'organisation du temps de travail ne peut avoir lieu que si **la sécurité, la santé et le bien-être sur le lieu de travail** reviennent au centre des discussions. **Une augmentation du temps de travail est hors de question!**

Pour des conventions collectives de qualité

Dans un contexte économique difficile, où les salariés doivent faire face à une baisse du pouvoir d'achat, l'OGBL déclare incontournable le maintien et l'amélioration des conditions de travail. Au premier rang desquelles figurent **la revalorisation des salaires, la sécurité au travail, l'accès à la formation et la qualité des emplois** pour l'ensemble des secteurs de la construction et de l'artisanat du bâtiment.

**Syndicat Bâtiment, Artisanat du bâtiment
et constructions métalliques**

